



Le 7 juin 2021

MESSAGE AUX ABONNÉS

**Relativement à la circulaire 2021-001 (03.01.61.03)
portant sur le rapport financier annuel des établissements publics et
privés conventionnés (formulaire AS-471) - Mise à jour 2020-2021**

1. Obligations contractuelles – Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Nous désirons porter à votre attention que la section 8 de l'annexe 3 de la circulaire codifiée 03.01.61.03 a été modifiée afin de prendre en considérations l'information publiée au sujet de la convention de soutien financier 2015-2018 portant sur le financement en soutien à la mission globale des organismes communautaires. À cet effet, un addenda a été transmis aux établissements le 31 mars dernier mentionnant que l'entente est reconduite jusqu'au 31 mars 2022.

Donc, pour la composante soutien à la mission globale - PSOC, les établissements concernés doivent s'inscrire des obligations contractuelles pour une période d'une année en date du 31 mars 2021.

2. Modèles de rapport de l'auditeur indépendant

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié différents modèles de rapport type à délivrer par l'auditeur indépendant pour la réalisation des travaux mentionnés à l'annexe 6 de la circulaire codifiée 03.01.61.03.

... 2

Ces modèles, mis à jour annuellement par le Groupe de travail – Réseau de la santé et des services sociaux de l'Ordre des comptables professionnels agréés, comprennent :

- Le rapport pour la mission d'audit des états financiers et des autres informations complémentaires pour l'exercice terminée le 31 mars 2021 pour les établissements publics et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik;
- Le rapport pour la mission d'audit des états financiers et des autres informations complémentaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 pour les établissements privés;
- Le rapport sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit (c'est-à-dire le rapport accompagnant le Questionnaire à remplir par l'auditeur indépendant).

Pour toute question ou toute information concernant ce message aux abonnés, nous vous invitons à communiquer avec la Direction des normes et des pratiques de gestion réseau au 418 266-5940 ou à l'adresse rapfin@msss.gouv.qc.ca.

La directrice générale adjointe de la gestion
financière et des politiques de financement
réseau,

Original signé par

Patricia Plante, CPA, CGA